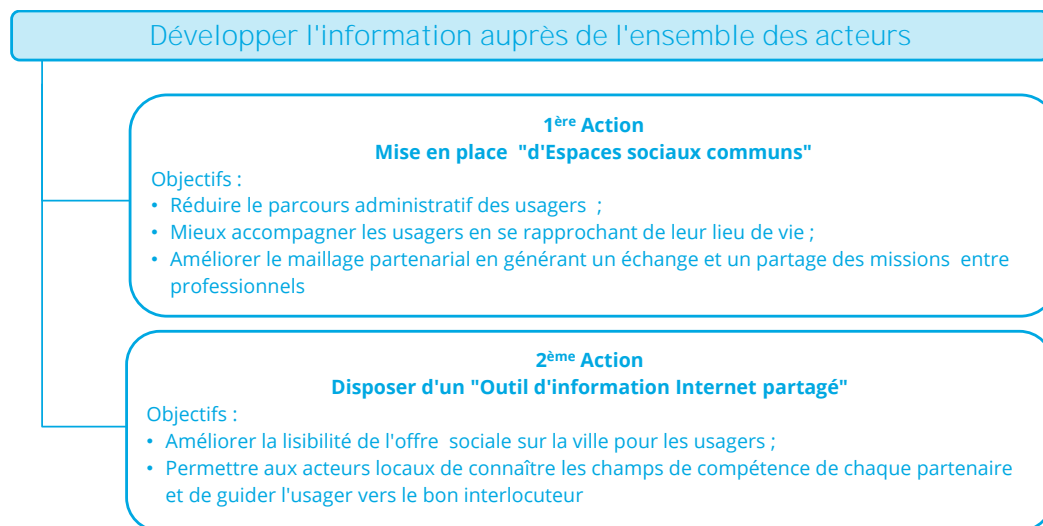


# L'enjeu retenu comme prioritaire

## Comment travailler sur le non-recours afin d'optimiser l'accès aux droits des usagers ?

Au regard de l'analyse des besoins des publics les plus fragiles et de l'offre déjà existante sur la ville de Poitiers ;

Et afin d'améliorer l'accès aux droits des usagers, les partenaires ont retenu comme prioritaire et pertinent l'axe suivant, qu'ils mettront en oeuvre à travers le développement de deux actions :



### Pour en savoir plus...

Ce document ne constitue qu'une synthèse de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux menée par le CCAS de Poitiers et ses partenaires au cours de l'année 2015.

Le diagnostic social du territoire est un document global d'environ 80 pages qui permet d'aborder un ensemble de thématiques socio-démographiques.

En plus de la question du non-recours, deux autres problématiques ont été abordées dans le cadre de cette démarche. Ainsi un grand nombre de partenaires (institutionnels et associatifs) se sont mobilisés au côté du CCAS (à la fois en répondant à une enquête et/ou en participant à des temps de travail) afin de retenir collectivement des enjeux prioritaires et définir des actions permettant d'améliorer l'action sociale sur la ville.

Cette démarche d'ABS, le CCAS de Poitiers l'inscrit dans la durée et la poursuivra, sur d'autres thématiques, les années à venir.

## L'Analyse des Besoins Sociaux

### L'Action Sociale et la Santé sur Poitiers

#### Démarche globale de l'ABS

L'ABS est une obligation légale du CCAS.

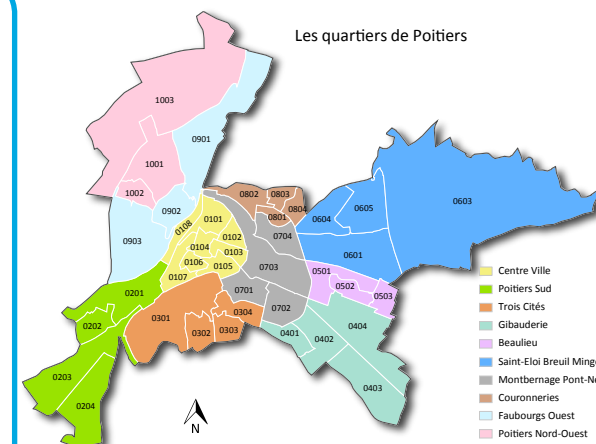
Elle repose sur une réflexion pour fonder l'action sociale communale.

Elle mobilise les acteurs et partenaires du territoire pour partager l'information et mener une réflexion commune.

C'est une démarche en 3 temps :

- 1- L'observation sociale pour objectiver la situation, comprendre les dynamiques et dégager des enjeux ;
- 2- L'analyse partagée du diagnostic et des enjeux pour préconiser et proposer des pistes d'actions adaptées ;
- 3- Les restitutions finales de l'ABS pour valider les résultats.

L'ensemble de la démarche est piloté par une instance composée d'élus et de techniciens. Ce comité de pilotage se réunit aux moments clés afin de valider, décider, hiérarchiser et prioriser.



#### Le territoire d'observation et d'analyse

La ville de Poitiers est découpée en 41 IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique), eux mêmes regroupés en 10 quartiers.

Ainsi, les réalités sociales sont présentées à l'échelle de la ville de Poitiers mais également, et dans la mesure du possible, pour les 10 quartiers qui la composent. De plus, Poitiers est positionné dans son contexte intercommunal (la CA du Grand Poitiers), départemental et national.

Ces dynamiques inter et intra-communales observées sont indispensables à la compréhension et l'analyse des réalités sociales du territoire.

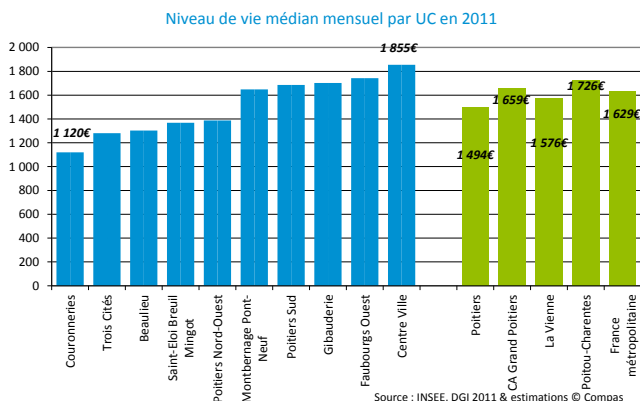
# Les éléments clés du diagnostic partagé

## Un niveau de vie médian relativement faible sur Poitiers (1 494€ par mois et par UC en 2011)

En effet, 50% des habitants de Poitiers vivent avec moins de 1 494€ par mois (et par UC\*) alors que ce niveau de vie médian s'élève à 1 659€ sur la CA du Grand Poitiers et à 1 576€ sur la Vienne.

Les disparités sont très fortes entre les quartiers de la ville avec un écart de 735€ par mois de niveau de vie médian entre les Couronneries (1 120€ par mois) et le Centre ville (1 855€ par mois).

\* UC - Unité de Consommation. Le revenu global du ménage est divisé en nombre de parts (des UC) pour comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes.



## 12% des ménages sont allocataires du RSA et 14% de la population bénéficient de la CMU-C

	RSA		Niveaux de vie mensuels				
	Allocataires CAF	Taux de couverture des ménages en %	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane
Centre Ville	851	7,4	705	982	1 215	1 442	1 855
Poitiers Sud	348	10,4	926	1 175	1 365	1 595	1 685
Trois Cités	880	18,3	661	835	978	1 120	1 281
Gibauderie	102	2,4	889	1 136	1 360	1 553	1 702
Beaulieu	489	14,8	467	799	957	1 090	1 303
Saint-Eloi Breuil Mingot	582	13,5	467	831	971	1 120	1 368
Montbernage Pont-Neuf	518	8,4	829	1 086	1 277	1 467	1 648
Couronneries	919	19,9	467	524	798	934	1 120
Faubourgs Ouest	335	9,7	898	1 149	1 364	1 555	1 742
Poitiers Nord-Ouest	365	17,6	653	924	1 105	1 246	1 388
Poitiers	5 537	11,6	564	913	1 107	1 304	1 494
CA Grand Poitiers	6 787	9,7	790	1 056	1 267	1 460	1 659

Sources : Caf 2013-2014 et Insee RP 2011

source: INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

12% des ménages résidant sur Poitiers sont allocataires du RSA en 2014, une proportion supérieure à celle de la CA du Grand Poitiers (moins de 10%).

Ce sont sur les quartiers des Couronneries, des Trois Cités et de Poitiers Nord-Ouest que les taux de recours au RAS sont les plus élevés (respectivement 20% et 18%).

Ce taux de recours au RSA reste plus faible sur Beaulieu (15%) et St-Eloi Breuil Mingot (13,5%) alors même que les niveaux de vie y sont également relativement bas.

14% de la population âgée de moins de

## 23% de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit plus de 16 200 personnes

Seuil de pauvreté à 60% en 2011 : 977 €		
estimation des niveaux de vie* (après prestations et après impôts)	population sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté estimé en %
Centre Ville	2 280	20
Poitiers Sud	740	12
Trois Cités	2 430	30
Gibauderie	630	14
Beaulieu	1 640	32
Saint-Eloi Breuil Mingot	2 030	27
Montbernage Pont-Neuf	1 260	16
Couronneries	3 520	42
Faubourgs Ouest	890	13
Poitiers Nord-Ouest	950	23
Poitiers	16 210	23
CA Grand Poitiers	20 540	17
La Vienne	58 320	14
Poitou-Charentes	250 870	14
France métropolitaine	8 926 310	14

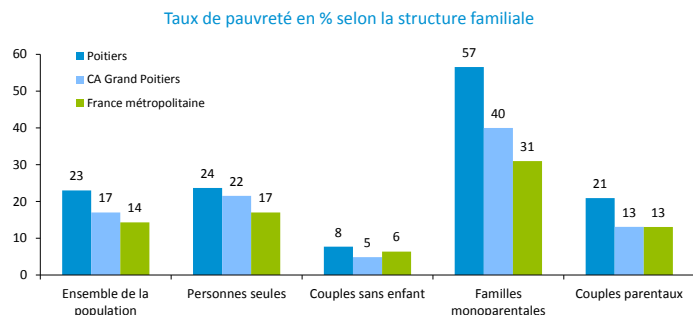
\*On considère au minimum le montant du RSA personne seule

source: INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

La fragilité financière est relativement forte sur Poitiers, la ville centre «absorbant» les publics les plus précaires (de par la présence, entre autres, des logements et services adaptés à leurs besoins).

Ainsi sur Poitiers, 16 210 personnes sont considérées comme pauvres (vivant avec moins de 977€ par mois et par UC), soit 23% de la population en 2011 selon les estimations du Compas. Cette proportion est supérieure à celle de l'intercommunalité (17%), de la Vienne et du niveau national (14%). Les familles monoparentales sont les plus exposées, près de 6 sur 10 étant pauvres sur Poitiers.

Ce sont sur les quartiers regroupant une forte proportion de logements sociaux que les taux de pauvreté sont les plus élevés (Couronneries, Trois Cités et Beaulieu en particulier). Pour autant, le Centre ville n'échappe pas à ce phénomène avec près de 2 300 personnes pauvres recensées.



Source : Estimations Compas, d'après Insee DGI 2011, Revenus disponibles localisés et enquête ERF5 2011

65 ans vivant sur Poitiers est couverte par la CMU-C, soit 10 450 personnes. Les quartiers des Couronneries, des Trois Cités et de Poitiers Nord-Ouest restent ceux où la proportion de la population couverte par la CMU-C est la plus élevée (respectivement 32%, 22,5% et 19%).

Tout comme précédemment, de faibles taux de couverture, au regard des niveaux de vie, s'observent sur certains quartiers.

	CMU-C		Niveaux de vie mensuels				
	Personnes couvertes par la CMU-C	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane
Centre Ville	784	4,9	705	982	1 215	1 442	1 855
Poitiers Sud	559	10,8	926	1 175	1 365	1 595	1 685
Trois Cités	1 821	22,5	661	835	978	1 120	1 281
Gibauderie	190	2,5	889	1 136	1 360	1 553	1 702
Beaulieu	750	14,2	467	799	957	1 090	1 303
Saint-Eloi Breuil Mingot	1 104	14,0	467	831	971	1 120	1 368
Montbernage Pont-Neuf	601	6,4	829	1 086	1 277	1 467	1 648
Couronneries	2 106	32,0	467	524	798	934	1 120
Faubourgs Ouest	459	7,3	898	1 149	1 364	1 555	1 742
Poitiers Nord-Ouest	702	19,0	653	924	1 105	1 246	1 388
Poitiers	10 452	13,8	564	913	1 107	1 304	1 494

Sources : Cnam-ts 2013 et Insee RP 2011

source: INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

## L'analyse menée par les partenaires

Les partenaires constatent une évolution des publics fragiles sur Poitiers : en plus de l'augmentation des familles isolées, ce sont également les actifs pauvres (en particulier les jeunes) et les personnes âgées précaires qui sont en besoin d'accompagnement. Souvent, des réponses existent déjà sur le territoire (que ce soit de manière institutionnelle, associative...) et la difficulté relève davantage d'amener ces publics vers leurs droits. Ces derniers sont en effet parfois en méconnaissance de l'offre sociale présente sur le territoire et susceptible de répondre à leurs besoins. Souvent il sont perdus face à la complexité des démarches administratives. Certains enfin sont dans le refus de la demande par crainte de la stigmatisation. Les professionnels eux-mêmes expriment parfois du découragement face à la complexité de l'offre sociale locale.

D'autres publics, qui ne sont souvent pas dans la culture de la demande, subissent les «effets de seuil» et échappent aux dispositifs administratifs du fait de ressources financières justes au-dessus des critères d'attribution. Ce sont des actifs pauvres, des retraités vivant seuls, de jeunes propriétaires en situation de sur-endettement... Autant de publics qui sont davantage dans le renoncement (du soins spécialisés par exemple dû à l'absence de complémentaire santé) et pour lesquels il importe de développer localement de nouvelles réponses.